



MINISTERE DE LA FEMME
DE LA FAMILLE ET DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL

M.F.F.D.S

Ct/m.

0000 04

13,1 AOUT 2006

Compte rendu de la réunion de validation du programme d'actions prioritaires en faveur des régions de Tambacounda, Matam et du département de Podor

Le lundi 28 août 2006, s'est tenue à l'hôtel « La Croix du Sud », la réunion de validation du programme d'actions prioritaires pour le désenclavement des régions de Tambacounda, Matam et du département de Podor.

Après avoir remercié les participants de leur présence, Monsieur le Ministre du Plan et du Développement Durable leur a souhaité la bienvenue avant de souligner l'importance de la réunion qui a pour objet :

- d'identifier les actions déjà prises en charge par l'Etat ou ses partenaires (en cours) ;
- de classer les autres actions à réaliser par ordre de priorité (immédiate, moyen, long terme) ;
- de retenir les actions prioritaires à soumettre immédiatement au Gouvernement, dans un document à remettre au Premier Ministre le jeudi 31 août 2006.

Monsieur le Ministre a indiqué que le programme entre en droite ligne des stratégies adoptées par le pays dans le cadre du suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des politiques sectorielles (Transports, Télécommunications, Santé, Hydraulique...).

Après discussion sur la méthodologie à adopter, il a été décidé de procéder, dans un premier temps, à une relecture du diagnostic retracé dans le document pour y apporter, au besoin, des rectificatifs.

Dans un second temps, il s'agira d'examiner le plan d'urgence proposé pour identifier les actions déjà réalisées, de retenir les actions urgentes à mener et celles à réaliser ultérieurement (moyen terme et long terme).

Les chefs de service technique ayant accompagné les gouverneurs de région ont proposé les amendements à intégrer dans le document (cf plan d'urgence).

Pour le volet aérien, le Conseiller du Premier Ministre a fait une communication en insistant sur les réalisations d'urgence, ponctuelles, à faire dans les plus brefs délais (courant septembre) pour soulager les populations. Il a cité, à titre d'exemple la disponibilité d'une association qui veut s'investir dans les évacuations sanitaires et qui a déjà identifié des localités où on peut réaliser des pistes d'atterrissage pour aider à sauver des vies humaines.

Cette association sollicite juste une aide pour la réalisation de ces pistes pas chères et pas difficiles à faire (élagage d'arbres et travaux de nivellement).

Il a été recommandé la réhabilitation des aérodromes de Ourossogui, Bakel et Kédougou. Une mission des techniciens est prévue à cet effet pour voir l'état et les modalités d'élargissement des pistes et de réalisation de certaines commodités.

Pour le chemin de fer, il a été rappelé l'existence d'études en cours pour l'axe Tamba - Kolda - Ziguinchor ; cependant la nécessité d'examiner d'urgence la requête émise par les Présidents de conseil des régions concernées par la liaison Dakar - Saint- Louis a été soulignée.

Pour le volet fluvial, il est prévu la mise en service de vedettes. Le Ministère de l'Elevage va en fournir deux. Décision a été prise de donner l'une à la région de Matam et l'autre à celle de Tambacounda. En outre, il sera proposé dans le rapport l'acquisition de trois autres vedettes comme mesure d'urgence.

Une autre réunion prévue dans l'après-midi du lundi 28 août au Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Rurale et de la Sécurité Alimentaire permettra de compléter le rapport pour les volets : éducation, santé etc...

Remarque :

Il a été recommandé d'inscrire clairement dans le plan d'actions prioritaires les actions immédiates à entreprendre.

Pour les autres actions proposées dont le financement n'est pas encore acquis, il faudra essayer de les réaliser à moyen terme ou à long terme tout en veillant à respecter les normes de faisabilité.

Désenclavement des régions de Tambacounda, Matam et Saint Louis.

Programme prioritaire

I. Volet Fluvial

A- Ouvrages existant à réhabiliter, réparer ou entretenir

- Pont de Boudji
- Pont de Sanahholé. A voir
- Les 3 ponts de Matam

- Pont de Dialloubé
- Pont de Diamel. (Pont effondré)
- Pont de Médina Ndiatbé A voir

- Ouvrage de Dinguessou (commune de kédougou) - Etroit
- Ouvrage de dindéfélo - Bandafasi
- Ouvrage de thiokoye - Badafassi
- Ouvrage de wendou – Bosseabe

- Digue de Barga (entre Thilogne et Matam)

- Radiers de Thiabédji et de syllacounda
Bandafassi – Etroits
- Radier de Aouré (ce radier a remplacé un pont qui s'est effondré en août 2003.)
- Radier de Ngouye. A baliser

- Aérodrome de Oourossogui (difficultés d'atterrissage en période hivernale.)

B- Ouvrages à réaliser

- Pont de Fongolimbi (à la place du Bac)
- Pont sur le Niéri à l'entrée de Goumbayel
- Pont sur le marigot de Diala
- Pont de Ngouye (annoncé pour mars 2005)

- passerelle de franchissement du fleuve Gambie à hauteur du campement (kédougou) pour accès aux terres cultivables

- ouvrage de franchissement de Gouguel pour désenclaver Amadi Ounaré (Daaka).

- Bac à Matam (liaison matam ferlo) et réhabilitation du wharf

- Bac sur le Gaye à Diamebergué

- Bac à Ndiawar

- Bac sur le Doué à hauteur de Dadel pour désenclaver la zone de Dara Halaybé

- Bac de Fougolimbi (à remettre en service si le pont n'est pas construit à la place)

- Gare routière et parking Gros porteurs à kidira.

II- Volet Routier

A. Région de St Louis : 570km (page 21)

Département de Dagana : 5km (Dagana – Gaya)
Département de Podor : 565km

B. Région de Matam : 445km (page 20)

C. Région de Tambacounda : 1071,8km (page 19)

Département de Bakel : 318km
Département de Kédougou : 472km
Département de Tambacounda : 281,8km

III. Mécanisme de suivi (Page 23)

- Niveau région : Gouverneurs
- Niveau central : Président : Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé du développement local.
Secrétariat : Ministre du Plan et du Développement durable